## Pourquoi y a-t-il des entretiens à traiter au statut "Recommandé" ?

Lorsqu'une campagne permanente d'entretiens est créée, les responsables réceptionnent des recommandations d'entretiens "à la volée" dès lors qu'un utilisateur de leur périmètre y est éligible.

Rendez-vous sur l'écran : Entretiens > Entretiens à traiter

Sur la base de cet exemple de cas métier : un utilisateur revient d'une longue période d'absence et une campagne permanente d'entretiens de reprise suite à une période d'absence supérieure à 2 mois est paramétrée.

Suite à la reprise de l'utilisatrice, l'entretien généré par cette campagne permanente s'affiche dans l'écran "**Entretiens à valider**" du responsable au statut "**Recommandé**":

Entretiens à traiter								Entretiens	Entretiens à traiter		
1	<b>T</b> Filtrer Rechercher										
5	Campagne	÷	Statut	¢	Préparé à	¢	Date	÷	Utilisateur	¢	Action
	Entretien de reprise suite période d'absence>2 mois		Recommandé						1 ATGER GABRIELLE		✓ ×

Directement dans la colonne **Action**, le responsable peut confirmer ou refuser l'entretien : en cas de refus, un commentaire sera nécessaire. Ce commentaire sera consultable au niveau de la campagne.

En cliquant sur la coche de validation, un message en bas à droite de l'écran confirme la création de l'entretien :



et le statut de l'entretien passe en "**A planifier**" : il va être nécessaire de proposer une date à l'utilisatrice.



Au clic sur le libellé de la campagne, l'entretien s'ouvre et affiche la synthèse avec la possibilité de planifier la date de l'entretien :

Last

update: 2025/04/04 module\_entretiens:entretien\_a\_traiter\_au\_statut\_recommande https://documentation.ohris.info/doku.php/module\_entretiens:entretien\_a\_traiter\_au\_statut\_recommande 13:51



Une fois l'ensemble des éléments renseignés, il est possible d'envoyer cette planification d'entretien à l'utilisatrice.

